

L'APPORT DES LANGUES MATERNELLES DANS LE SYSTEME EDUCATIF

Zakia IRAQI SINACEUR
(Université de Rabat)

A partir de deux phrases relatives à l'enseignement préscolaire et primaire, aux paragraphes 61 et 63 de la Charte nationale d'éducation et de formation, élaborée par la COSEF (Commission Spéciale Education Formation, 2000), je voudrais essayer de déterminer ce que peut être l'apport des langues maternelles dans le système éducatif marocain:

«L'enseignement préscolaire et primaire visera la réalisation des objectifs généraux suivants:

- garantir à tous les enfants marocains, dès le plus jeune âge possible, y compris en intégrant la partie avancée du préscolaire, le maximum d'égalité des chances de réussite dans leur vie scolaire et par la suite dans leur vie professionnelle;

- assurer, à tous, l'environnement et l'encadrement pédagogiques stimulants pour favoriser:

- * le plein épanouissement de leurs potentialités;

- * l'appropriation des valeurs religieuses, éthiques, civiques et humaines essentielles pour devenir des citoyens fiers de leur identité et de leur patrimoine, conscients de leur histoire et socialement intégrés et actifs»;

* l'apprentissage des connaissances et aptitudes de compréhension et d'expression en langue arabe, l'appui, si besoin est, sur les langues et dialectes régionaux».

« L'enseignement préscolaire est ouvert aux enfants âgés de quatre ans révolus à six ans. Il aura pour objectif général, durant deux années, de faciliter l'épanouissement physique, cognitif et affectif de l'enfant, le développement de son autonomie et sa socialisation notamment à travers:

.....des activités de préparation à l'entrée sans rupture dans la lecture et l'écriture en langue arabe, notamment à travers la maîtrise de l'arabe oral, et en s'appuyant sur les langues maternelles».

Au niveau de l'enseignement préscolaire, il s'agit donc, à côté des activités psychologiques, psycho-motrices ou pédagogiques, de s'intéresser aux aspects cognitifs et linguistiques, en vue de l'apprentissage de la langue arabe classique.

Donc, c'est pour atteindre cet objectif, qu'il y a officiellement reconnaissance d'un recours aux langues maternelles.

Une telle décision, bien qu'elle ne soit énoncée qu'en quelques lignes, de manière timide et réservée: « l'appui, si besoin est... » revêt une importance capitale. Nous avons là, les prémisses d'un changement d'attitude vis-à-vis des langues maternelles. Non seulement on reconnaît leur existence, mais on envisage aussi qu'elles puissent intervenir dans le processus d'acquisition de la langue arabe. A partir de ces déclarations, deux orientations

nouvelles sont introduites dans la conception des méthodes d'enseignement:

- le principe de la diglossie est admis;
- l'arabe classique n'est pas considéré comme langue maternelle.

Parallèlement à cette nouvelle approche du système d'enseignement, un autre apport positif est annoncé par le projet de la charte; il s'agit de la création d'un cycle préscolaire public. Nous savons que tous les enfants de moins de sept ans qui vont actuellement à l'école maternelle, fréquentent des établissements qui relèvent du secteur privé.

Le projet que nous analysons aujourd'hui, bien qu'aucune mesure concrète relative à son exécution ne soit annoncée, est donc innovant et prometteur. Il s'agit maintenant de procéder à sa réalisation de manière efficiente, d'en assurer l'application tout en évaluant les résultats.

Essayons de voir en quoi l'approche préconisée est nouvelle.

En guise d'illustration, je prendrai deux phrases d'un article de Gilbert Grandguillaume, paru dans Algérie Hebdo en septembre 1999, et qui confirment le bien-fondé des deux décisions auxquelles j'ai fait allusion:

- 1- reconnaissance des langues maternelles,
- 2- importance du préscolaire,

« La réussite scolaire est liée à la reconnaissances des langues maternelles et de leur utilisation normale à l'école »,

« Le plus urgent serait de commencer par les premières années de la scolarité là, où de jeunes esprits prometteurs risquent de subir les dégâts de systèmes pédagogiques sclérosés.

La décision de prendre en considération les langues maternelles peut effectivement contribuer à remédier à la situation « d'insécurité linguistique » que vivent les petits maghrébins.

Quelles sont les causes de cette insécurité linguistique?

Lorsque l'enfant arrive à l'école, le capital linguistique dont il dispose est dans sa langue maternelle: arabe dialectal ou amazigh (nous considérons ici, le petit Marocain de la classe sociale moyenne, principalement concerné par l'enseignement public). Que se passe-t-il donc, lors de l'accès à l'école, d'après l'expérience de plus de dix ans, menée sur le terrain, par l'association ATFALE (Alliance de travail dans la formation et l'action pour l'enfance):

- les éducateurs censurent les langues maternelles;
- les langues de communication sont l'arabe classique et le français sans que les spécificités linguistiques des enfants soient prises en compte.

Alors que la pédagogie actuelle insiste sur le fait que parler n'est pas écrire, et qu'il faut d'abord développer la « fonction langage », les méthodes adoptées prônent la stigmatisation de l'oralité.

Voici le témoignage d'une enseignante algérienne, Chérifa Ghetas : «La classe qui est le lieu du dialogue et de la communication devient le lieu de censure. Ce

climat étouffant, caractérisé par les interdits et les sanctions, hostile à la langue familière de l'enfant va creuser davantage le fossé entre le parler de l'enfant et la langue de l'école ».

Il existe un écart certain entre la langue que parle l'enfant à la maison et la langue que lui inculquent les enseignants à l'école et dans laquelle il va apprendre à lire et à écrire. C'est lors de ce passage à l'école primaire que l'enfant vit une coupure plus ou moins brutale: « de la langue maternelle, de l'oral qui ne s'écrit pas, il est projeté dans l'écrit, et un écrit qui ne se parle pas » (Saïd Benjelloun).

Ainsi, la proposition contenue dans la charte, de créer un cycle préscolaire et d'avancer, par voie de conséquence, l'âge de la scolarisation peut remédier aux effets négatifs que peut provoquer ce hiatus. Il faudrait adopter des méthodes d'enseignement adéquates qui permettent de construire des passerelles entre les deux niveaux de langues: arabe dialectal et arabe classique. L'enseignant doit axer ses efforts sur les modalités d'un rapprochement lexical et syntaxique. Plutôt que de donner à l'enfant un vocabulaire et des structures qui n'ont rien à voir avec ce qu'il entend quotidiennement, il serait plus judicieux de partir de ce que l'enfant sait déjà. Il faudrait insister sur tout ce qui est commun à la langue maternelle et à la langue écrite avant d'aborder ce qui les différencie et les sépare.

Cette prise de conscience est nécessaire dès le début de l'apprentissage et l'écart entre l'oral et l'écrit qui ira en

grandissant, devrait être introduit progressivement. De lui-même, l'enfant réalisera les limites de la langue de la maison et sera plus réceptif à tous les apports de l'école.

De même, si la langue maternelle de l'enfant est le tamazight, il est nécessaire au début de la scolarité de s'adresser à lui, totalement ou partiellement, dans cette langue, de communiquer avec lui dans la langue qu'il connaît. Non seulement, le passage à l'école se fera naturellement, mais l'enfant trouvera aussi, très rapidement, des repères qui lui garantiront la sécurité à l'école. Il est donc nécessaire de concevoir un enseignement spécifique de l'arabe oral précisément adapté à la situation berbérophone.

En somme, qu'il s'agisse d'enfants arabophones ou berbérophones, l'écart entre la langue maternelle et la langue de l'école varie selon les différentes situations sociolinguistiques que connaît le Maroc. « Plus cet écart est important, plus l'enfant aura des difficultés à apprendre à lire et à écrire et plus l'école devra apporter de soin à l'aider à franchir efficacement ce fossé » (Alain Bentolila).

Selon la constatation faite par ATFALE dans «Le journal» du 2 au 8 octobre 1999: «les progrès et la nature des résultats scolaires sont tributaires du capital cognitif de l'enfant, lors de son accès à la scolarité et des capacités de l'institution préscolaire à l'accueillir en lui offrant un enseignement adéquat et des enseignants compétents».

Les nouvelles méthodes pédagogiques proposent donc que soit exploité le bagage linguistique dont dispose l'enfant; mais souvent les critiques visant les langues maternelles les font considérer comme des moyens inaptes à servir pour l'enseignement. Elles sont souvent considérées comme imprécises, lacunaires, ne pouvant par conséquent répondre à tous les besoins de l'apprentissage. Ceci est dû au fait qu'elles ont été vidées de leur substance culturelle et réduite aux nécessités de la vie quotidienne. Or, une langue ne peut s'apprendre qu'avec et à travers sa culture. Pour pallier à toute carence culturelle il faut donc redonner corps à la langue maternelle, recueillir et transmettre aux enfants tout un fond culturel en passe de disparaître: devinettes, contes, comptines, proverbes. Selon les éducateurs eux-mêmes, le préscolaire gagnerait alors en richesse, efficience et authenticité.

Il est certain que l'enseignement du patrimoine oral présente de multiples bénéfices: cognitifs, linguistiques, culturels, pédagogiques. Au contraire, l'exclusion de la langue investie affectivement par l'enfant, dès le cycle préscolaire, peut s'avérer mutilante et risque d'entraver son développement cognitif.

Les travaux de sociolinguistique, psycholinguistique et didactique ont mis en exergue, dans les dernières recherches, les avantages d'un enseignement qui tiendrait compte des acquis de la langue de la maison (arabe dialectal ou berbère) lors de l'apprentissage des langues de l'école. Jusqu'à présent, les recherches linguistiques

afférentes aux systèmes arabe et berbère n'ont pu être exploitées efficacement par le système éducatif, dans le domaine de la didactique de la langue arabe, en vue de réduire ou de contrôler le transfert inopiné d'éléments structuraux de la langue maternelle vers l'arabe classique. Entre l'arabe standard et tout autre dialecte, les différences structurales et lexicales nécessitent une approche didactique contrastive aux différents plans linguistiques : phonologique, morphologique, lexical, syntaxique et sémantique.

Une planification linguistique qui reconnaisse les langues maternelles existant au Maroc peut rendre efficaces, à la fois, les méthodes et les programmes d'enseignement de la langue officielle et des langues étrangères. Le recensement des structures de la langue maternelle peut judicieusement servir à des fins pédagogiques. Des études linguistiques et des descriptions dialectales pourraient sensibiliser les enseignants aux faits structuraux propres aux langues maternelles et dont il faudrait tenir compte pour un enseignement plus efficace des langues étrangères. On ne devrait pas enseigner le français de la même manière à un petit français et à un petit marocain; quant à l'enseignement de l'arabe classique, il devrait tenir compte des habitudes linguistiques prises par l'enfant lors de l'acquisition de sa langue maternelle. Il faut se demander si l'effort fourni par l'enfant lors du passage des structures de l'arabe dialectal vers l'arabe classique ne ralentit pas ses progrès. Des réflexions devraient tendre à minimiser cet écart que

ne connaît pas un enfant d'une autre nationalité, qui lui, perçoit la langue de l'enseignement, à peu près, comme une continuité de la langue de la maison.

L'arabe dialectal doit être pris en considération lors de l'accès à la scolarisation, et assurer une transition, un tremplin qui éviterait bien des déchirements et des déphasages. « Pour l'enseignant, tout spécialement l'enseignant de langues étrangères, la connaissance explicite de la langue maternelle de l'apprenant est une nécessité absolue, que la psycholinguistique et la pédagogie contemporaine ont établi avec certitude » (Abderrahim Youssi). Pour accéder au subconscient de l'enfant, aux facultés d'apprentissage dont il dispose, une bonne stratégie d'enseignement ou de matériel pédagogique doit obligatoirement tenir compte du capital linguistique dont dispose l'enfant au moment de sa scolarisation.

L'exploitation des langues maternelles et de tout le patrimoine culturel qu'elles charrient peut être bénéfique à plus d'un titre. Ainsi, l'utilisation d'un outil de travail comme le conte met l'enfant en contact avec un patrimoine culturel d'une grande richesse qui risque de se perdre si on n'en maintient pas la pratique. Raconter des contes aux enfants présente un grand intérêt à la fois éducatif et pédagogique. Sur le plan pédagogique, le conte oral permet à l'enfant de construire des représentations mentales uniquement grâce au langage. Il permet également de rendre présents des personnages,

des objets ou des événements absents, de les faire vivre et d'imaginer tout un enchaînement d'événements.

Il faut également signaler, l'intérêt croissant porté à l'utilisation des contes et récits comme instruments pédagogiques, au niveau de la recherche internationale. Dans des sociétés pluriculturelles, où l'oralité occupe une place privilégiée, des perspectives éducatives visent à exploiter la matière racontée comme un facteur de socialisation pour les enfants, aussi bien dans leur pays d'origine que dans leur pays d'accueil. A l'école, le conte peut être utilisé comme instrument pédagogique dans de nombreux champs d'application :

- la lecture : le maître lit un conte et en exploite le contenu et la forme avec ses élèves pour atteindre les objectifs pédagogiques qu'il s'est fixés;

- l'oralité : le conte est un excellent moyen pour:

- * faciliter la mémorisation d'un texte,
- * apprendre des structures grammaticales précises,
- * développer et enrichir le vocabulaire,
- * parler en public,
- * travailler sur la voix, la respiration, les rythmes, la ponctuation, l'articulation claire et précise;

- l'écrit : le conte permet des développements de tous genres :

- * expansions-développement de l'histoire,
- * résumé d'une séquence, invention de séquences nouvelles;

- l'artistique : le conte permet :
 - * l'illustration en couleur,
 - * le dessin d'un personnage ou d'une séquence;
- la théâtralisation : jeu de rôle, mime, mise en scène.
- la comptine, autre élément du patrimoine culturel, présente aussi de nombreux avantages pédagogiques et un apport très riche en matière d'éducation musicale.

Pour conclure, je tiens à préciser que les décisions prises au niveau du préscolaire s'inscrivent parfaitement dans l'état actuel des travaux relatifs à l'acquisition des langues, de manière générale, et à l'enseignement de l'arabe, en particulier. La situation de diglossie qu'offre cette langue requiert des efforts particuliers de la part des enseignants et des éducateurs. Des méthodes adéquates doivent être conçues; de nouveaux instruments de travail doivent être élaborés; un effort spécial doit être consenti pour l'enseignement de l'arabe oral, de la langue que l'enfant parlait avant son arrivée à l'école. Plutôt que d'amputer nos enfants de leur pouvoir linguistique, utilisons ce capital pour une entrée en douceur dans la vie scolaire.

Ainsi, on se place doublement dans l'axe de la recherche internationale telle que l'a résumée Alain Bentolila dans « Le journal » du 18 septembre 1999:

« Toutes les recherches internationales démontrent qu'un enfant doit maîtriser sa langue orale avant d'entreprendre l'apprentissage de la lecture et de l'écriture »

« Toutes les recherches internationales démontrent qu'on ne peut envisager l'apprentissage d'une langue étrangère si l'on n'est pas en sécurité dans sa langue maternelle ».

En veillant à l'application et à la bonne exécution de ce programme innovant, on pourra, tout en oeuvrant pour la sauvegarde du patrimoine culturel, contribuer à une meilleure acquisition et de la langue arabe et des langues étrangères.

PROPOSITIONS CONCRETES

Nous avons signalé la nécessité d'utiliser le vocabulaire que l'enfant connaît déjà pour assurer des repères importants dans la première phase de la scolarisation.

A l'instar de ce qui existe dans d'autres langues comme le français, l'anglais ou l'espagnol, un lexique fondamental de la langue arabe pourrait être élaboré.

Dans une première étape, l'objectif est de recenser les éléments linguistiques nécessaires à la communication et à l'enseignement au niveau du préscolaire. L'inventaire doit être dressé aussi bien en arabe standard qu'en arabe dialectal et en berbère. Dans le cas de la relation arabe dialectal / arabe standard, un tronc commun sera dégagé à partir des deux registres. La priorité doit être donnée à tout ce qui est commun; des études contrastives devraient tendre à rétablir la phonétique et la morphologie de l'arabe standard conformément aux règles linguistiques

qui régissent les transformations: rétablissement du hamza, marque du timbre des voyelles, modification de certains schèmes, etc. Dans un deuxième temps seront progressivement introduits les lexèmes qui diffèrent de la nomenclature dressée en arabe dialectal: au cours de cette étape l'accent doit être mis sur la différence entre les niveaux de langue; par la même occasion les lacunes peuvent être réciproquement comblées et la notion de synonymie peut être introduite. Une bonne stratégie d'introduction de l'arabe standard, de la langue de l'école permettra de percevoir celle-ci comme complémentaire de la langue de la maison et évitera tout sentiment de dévalorisation du bagage linguistique que l'enfant détient déjà.

Recueil de proverbes

Nombre de proverbes utilisés quotidiennement dans l'entourage familial et familial de l'enfant peuvent être introduits dans le registre scolaire. Souvent élaborés dans un niveau de langue qui se caractérise par une certaine recherche littéraire les proverbes, s'ils sont retenus par les élèves, peuvent être source d'enrichissement à plusieurs niveaux:

- le vocabulaire qu'ils véhiculent se retrouve souvent en arabe standard;
- certaines figures de style (métaphores, rimes, paraboles...) peuvent être exploitées dans des productions littéraires;
- par son contenu, le proverbe inculque des valeurs morales, sociales, éducatives.

Un recueil de proverbes sélectionnés selon des critères formels (lexique et structures proches de l'arabe standard) et des critères sémantiques (leçons de sagesse, modèles de comportement) est en cours d'élaboration; il pourrait servir à des fins pédagogiques pour transmettre les spécificités de la culture marocaine et retrouver, également, des composantes universelles de la nature humaine. Par leur universalité les proverbes marocains rejoignent fréquemment des proverbes français, anglais ou espagnols.

Les contes

Outre tous les avantages pédagogiques que nous avons signalés, le conte peut également servir comme moyen d'accéder à l'usage de l'arabe standard.

En demandant aux enfants de raconter des histoires qu'ils connaissent bien, dans la langue de l'école, les éducateurs peuvent les inciter à user de toutes leurs potentialités linguistiques. Cette stratégie révèle que les pré-requis linguistiques dont dispose l'élève constituent une base référentielle à la mise en place d'une compétence communicative dans la langue standard. Il est donc impératif que l'école prenne conscience des acquis antérieurs et qu'elle base son enseignement dans le sens d'un continuum entre le vernaculaire de l'enfant et la langue enseignée.

BIBLIOGRAPHIE

ATFALE (Alliance de travail dans la formation et l'action pour l'enfance), Le Journal, du 2 au 8 /10, 1999.

BENJELLOUN, Saïd: L'arabe: de la langue maternelle à la langue d'enseignement, La linguistique au Maghreb, Editions Okad, 1990.

BENTYOLILA, Alain: Le journal, 18-24 septembre 1999.

BERNSTEIN, Basil: Langage et classes sociales, Les Editions de Minuit, 1975.

GHETTAS, Chérifa: Le passage de l'arabe dialectal à l'arabe standard, en classe de langue chez l'enfant algérien de 5 à 7 ans, Plurilinguismes, n°14, 1998.

GRANDGUILLAUME, Gilbert: Algérie Hebdo, n° 16, 19-20 septembre 1999.

GROUX, Dominique: L'enseignement précoce des langues, Chronique sociale, Lyon, 1996.

IRAQUI SINACEUR, Zakia:

-La relation conte-proverbe, actes du colloque « Contes et récits: produits socio-culturels et outils pédagogiques ». Kénitra: 17-18-19 décembre 1997.

-Proverbes et dictons populaires in Encyclopédie: Ma & lamat al-maghrib, Vol.10, 1998.

-La sociolinguistique et ses principales applications au Maroc « Répertoire des sciences humaines », IURS, Rabat, 1999.

YOUSSE, Abderrahim, 1992: Grammaire et lexique de l'arabe marocain moderne, Wallada, Casablanca.